

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

De la commune de Jouy sur Eure
Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 29 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix-huit heure trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Absents excusés :

Date de convocation :

23 mars 2022

Date d'affichage :

23 mars 2022

Date de réunion :

29 mars 2022

Procurations :

Objet : Lotissement rue des Masures et rue des Vignes de la Ruelle – Cession à la société TERRES A MAISONS de la parcelle ZB 54

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les courriers de proposition de la société TERRES A MAISONS représentée par Monsieur Jean-Baptiste CRESTIN en date du 04 novembre 2021 et du 11 mars 2022 ;

Vu l'extrait cadastral des parcelles concernées ;

Vu l'esquisse du projet proposé par TERRES A MAISONS ;

Vu les réponses du 17 et 18 novembre 2021 de la Direction Générale des Finances Publiques, consultation du Domaine, précisant qu'aux termes de la loi, la commune de Jouy-sur-Eure comptant moins de 2000 habitants peut procéder à l'opération envisagée sans avis domanial.

Considérant que la commune de Jouy-sur-Eure doit mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opération d'aménagement urbain favorisant un accroissement de la densité

Considérant que la commune de Jouy-sur-Eure est propriétaire du terrain jouxtant le cimetière, entre la rue des Masures et la rue des Vignes de la Ruelle, cadastré ZB 54 pour une superficie de 8540 m², achetée au prix de 29.932,30 € en 2004.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20220329-2022_DELCOM0003-DE

Considérant que trois aménageurs privés ont été mis en concurrence pour aménager ce terrain en nouveau quartier de la commune.

Considérant que la commission d'urbanisme s'est positionnée sur la proposition de la société TERRES A MAISONS représentée par Monsieur Jean-Baptiste CRESTIN, qui s'est avérée la plus intéressante au niveau de la qualité du projet, de son adéquation avec les orientations données par la commission urbanisme et de la proposition financière.

Considérant que le projet prévoit la viabilisation par TERRES A MAISONS de 12 lots à bâtir dont 4 lots d'environ 350 m2 chacun, qui resteront propriété de la commune pour qu'elle y réalise 4 maisons en location.





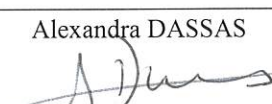







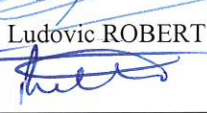

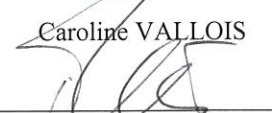
Après avoir entendu les modalités de création des lots à bâtir, le Conseil Municipal à

l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :
Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Décide de reporter la décision de céder à la société TERRES A MAISONS la propriété de la commune de Jouy sur Eure cadastrée ZB 54
- Demande à la commission d'urbanisme de se rapprocher de TERRES A MAISONS pour consolider les modalités de cession de la parcelle ZB 54.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

 Philippe ALLAIN	 Pierre BAILHACHE	 Pierre BERGER	 Joël BUCAILLE	 Alexandra DASSAS
 Annick DELARUE	 Chantal DUCHANGE	 Annie JÉZÉQUEL	 Olivier JOLY	 Serge LAMBOY
 Hélène MOINET	 Stéphane PETROZ	 Ludovic ROBERT	 Chantal SAGALA	 Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 31/03/2022
Reçu en préfecture le 31/03/2022
Affiché le
ID : 027-212703581-20220329-2022_DELCOM0003-DE